

Symposium de création *Peindre à Beaumont* - 2022



Le 9 mars 2022,

Bonjour,

Nous sommes heureux de vous inviter à participer à la 19^e édition du **Symposium de création *Peindre à Beaumont***.

Veillez trouver ci-joints le formulaire d'inscription ainsi que les critères et conditions.

DATES : 27, 28 et 29 mai 2022
HORAIRE : Vendredi et samedi : 9 h à 17 h dimanche : 9 h à 16 h
ENDROIT : Centre communautaire de Beaumont (derrière l'église)

INSCRIPTION : 125\$ comprenant : <ul style="list-style-type: none">➤ une démo-conférence de Marie Gauthier➤ trois repas du midi➤ les pauses café➤ le souper des artistes du samedi (vin inclus)➤ café-musique du dimanche midi	AUTRES COÛTS : <i>Repas du midi : 20\$ par invité (payable à l'inscription)</i> <i>Souper des artistes : 50\$ par invité (payable à l'inscription)</i>
---	---

Le nombre de participants étant limité à 25, veuillez, avant le 8 avril:

- ✓ compléter le formulaire d'inscription en ligne;
- ✓ acheminer votre paiement, à l'adresse en bas de page, sous forme de chèque à l'attention de **Culture Beaumont** (inscription, diners et souper du samedi de vos invités).
Aucun chèque ne sera déposé avant votre avis d'acceptation (au plus tard le 15 avril 2022).
Dans le cas de non-acceptation, votre chèque vous sera retourné (au plus tard le 18 avril 2022).
OU
- ✓ rendez-vous sur notre site Internet au <http://www.culturebeaumont.org/#/> dans la section Inscription Symposium. S'il-vous-plait, attendre que nous ayons accepté votre inscription avant de faire le dépôt, car le remboursement en cas d'annulation ne sera pas possible (au plus tard le 18 avril 2022).

S'il s'agit de votre première participation au symposium, veuillez joindre également :

- ✓ des photos d'au moins trois (3) de vos œuvres récentes
ou
- ✓ le lien vers votre site web ou page Facebook

Au besoin, veuillez communiquer avec moi aux coordonnées ci-dessous.

Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez au Symposium de création *Peindre à Beaumont* et nous espérons vous y accueillir en 2022!

Guyline Ouellet
Présidente Culture Beaumont et Comité organisateur

Lydia Martel
Comité organisateur

Symposium de création *Peindre à Beaumont*
64, chemin du Domaine, Beaumont, Qc G0R 1C0
www.culturebeaumont.org
culturebeaumont@gmail.com
lydia.martel@hotmail.com

CRITÈRES ET CONDITIONS

1. Les supports tels que les toiles, papiers, panneaux durs « masonite », etc. doivent être vierges et estampillés dès le vendredi du symposium;
2. Tous les médias sont autorisés : acrylique, aquarelle, gouache, huile, pastel, technique mixte, etc.;
3. Les artistes peuvent mettre leur portfolio à la disposition du public, exposer trois (3) œuvres et y indiquer le prix. Étant donné l'espace restreint, la dimension des toiles exposées ne devra pas dépasser 36 pouces;
4. La vente de tableaux n'est pas permise sur les lieux de création. Seule la vente de cartes est acceptée. Cependant, il est possible d'effectuer discrètement des transactions en marge du symposium;
5. Les œuvres réalisées durant le symposium demeurent l'entière propriété de l'artiste et *Peindre à Beaumont* ne retient aucune redevance sur celles créées au cours de l'activité;
6. Les artistes peintres ont l'entière responsabilité de leurs œuvres. *Peindre à Beaumont* décline toute responsabilité pour la perte ou le vol de matériel d'artiste durant l'évènement.
7. Les artistes autorisent les organisateurs du Symposium à utiliser les photos d'eux-mêmes et de leurs œuvres à titre promotionnel seulement.
8. *Peindre à Beaumont* fournit une table carrée de 24 pouces ou de 30 pouces, une chaise et un chevalet. Au besoin, vous pouvez apporter une petite table et votre propre éclairage.



MESURES SANITAIRES

Compte tenu des mesures sanitaires évolutives de la Santé publique, les organisateurs appliqueront les consignes en vigueur lors du symposium. Les mesures sont donc grandement sujettes à changement.

À ce jour, voici les mesures application lors du symposium du 27 au 29 mai 2022 :

1. Passeport vaccinal et carte avec photo obligatoires à votre arrivée ;
2. Port du masque obligatoire lors des déplacements. Il vous sera possible de l'enlever une fois installé à votre place.
3. Distanciation physique de deux mètres en tout temps.

[Je m'inscris](#)